

Cahier des charges de cession des terrains (CCCT)

2^{ème} partie

DIJON METROPOLE PARC D'ACTIVITES DE BEAUREGARD

Vente : Lot n°32
Contenance : 57 139m²
Aménageur/vendeur : SPLAAD
Acquéreur : SAVOYE

2ème PARTIE

CONDITIONS DE LA CESSION

ARTICLE 34 - OBJET DE LA CESSION

La présente cession est consentie à l'entreprise **SAVOYE** (ou toute structure dédiée) en vue de la construction, sur le **lot n°32** de la ZAC "Parc d'activités de Beauregard" d'un bâtiment à usage d'activité conformément au PLUI HD.

Le terrain a une **contenance d'environ 57 139m²**.

ARTICLE 35 - CONDITIONS DE CONSTRUCTIBILITE

En application de l'article L. 311-6 du Code de l'urbanisme, le nombre de mètres carrés de surface plancher maximum autorisé sur les parcelles cédées est de **25 000 m² de surface de plancher**.

Les règles de constructibilité sont définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) comprenant un règlement, un document graphique et des annexes. Ce dossier est disponible aux services des Villes de Longvic et Ouges ou aux services de Dijon Métropole au 40 avenue du Drapeau à Dijon.

ARTICLE 36 - PRIX

La vente du terrain est acceptée moyennant le prix de **32€ hors taxes** le m² de surface de terrain.

Le prix de cession est donc arrêté à :

Prix HT	TVA sur marge	Montant TTC
1 828 448,00 €	265 819,13 €	2 094 267,13 €

Le montant global hors taxe de la vente est arrêté à la somme (en toutes lettres) : **un million huit cent vingt-huit mille quatre cent quarante-huit euros hors taxe**

Le montant de la TVA sera arrêté définitivement en fonction du taux en vigueur au jour de la signature de l'acte authentique (TVA sur marge).

ARTICLE 37 - MODALITES DE PAIEMENT

L'acquéreur s'engage à verser le montant du prix de vente ci-dessus défini selon les modalités suivantes :

- Un acompte de 5% du montant du prix de vente à valoir sur le prix de vente hors taxe lors de la signature du compromis de vente.
- Le solde, à la signature de l'acte authentique.

Par ailleurs, l'Acquéreur remettra au vendeur, le jour de la signature de l'acte notarié, une somme de 5 000,00€ afin de garantir les éventuelles dégradations qu'il pourrait causer aux équipements communs.

ARTICLE 38 – CONDITIONS PARTICULIERES

L'Acquéreur aura la possibilité de déroger, en accord avec l'Aménageur, à certaines prescriptions inscrites dans les documents annexes au présent CCCT.

Lu et approuvé

A _____, le

Le Président de Dijon Métropole



Agence de DIJON

13 rue de la Houe
21600 QUETTIGNY
Tél. 03 80 46 52 33
Fax. 03 80 46 94 91
bourgoigne@agc.fr
Responsable : Hugo RACINAY
Inscription à l'Ordre sous le N°06267

SPIEAAD
L'aménageur public

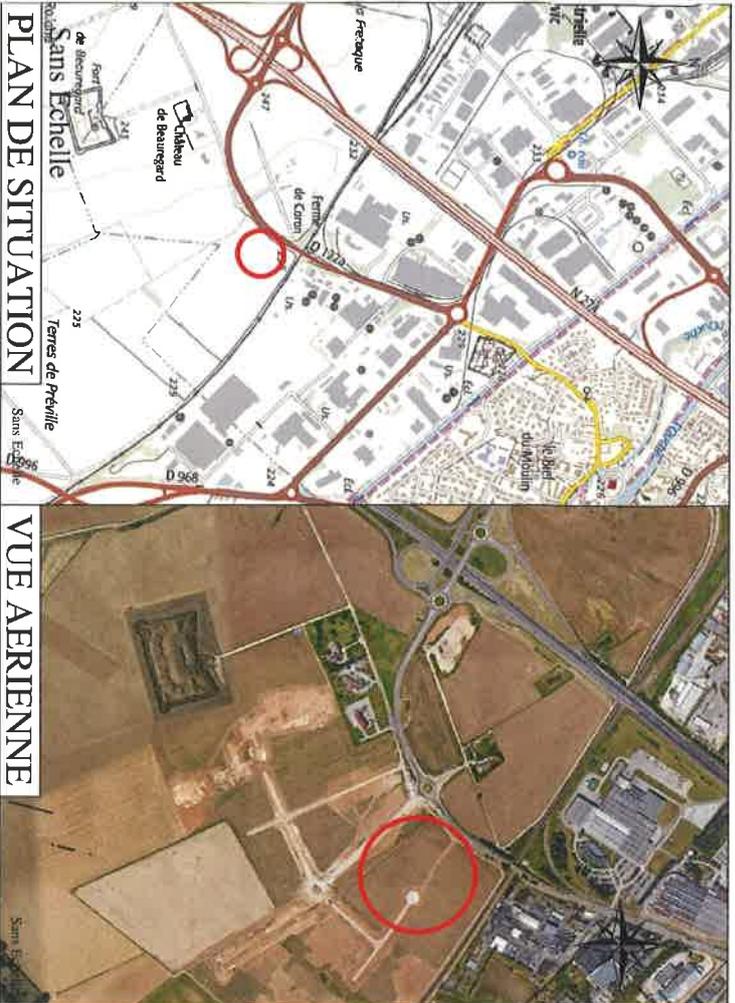
CLIENT

4755T23

LONGVIC & OUGES (21) PARC D'ACTIVITES BEAUREGARD Parcelles B y n°289, 329, 333, 336, 338 et ZR 65, 66, 68, 98

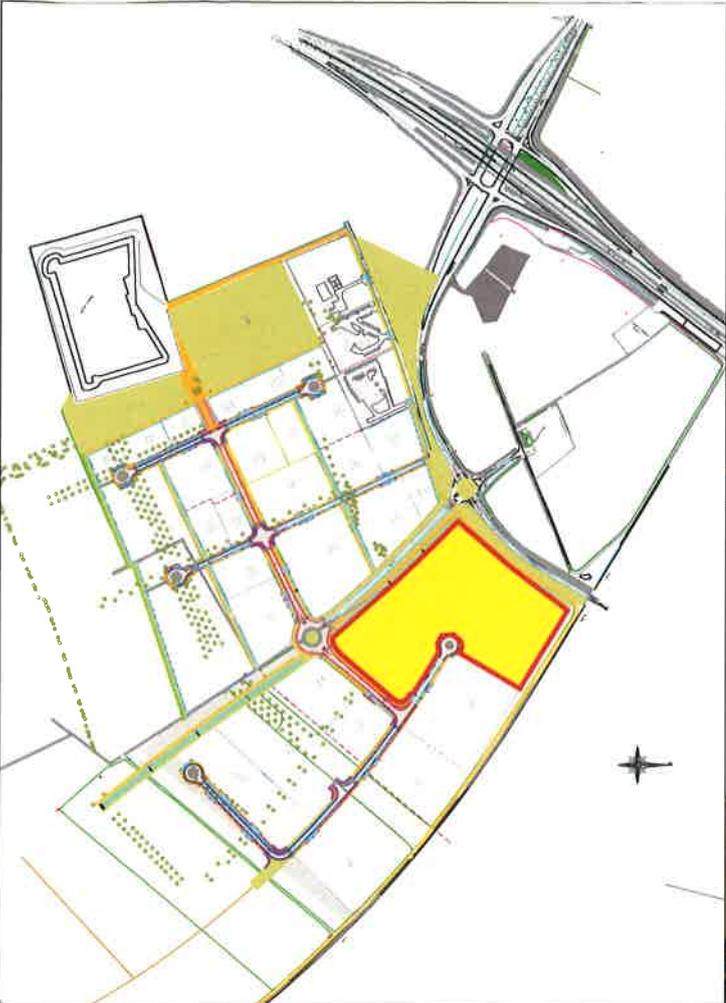
PROJET DE DIVISION DU LOT N°32

ECHELLE : 1/1250



PLAN DE SITUATION

VUE AERIENNE



INDICE	DATE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
A	25/06/2016	Première émission	NF	HR
B	28/11/2019	Découpage du lot 32 modifié	NF	HR
C	03/08/2020	Découpage du lot 32 modifié	NF	HR

OBSERVATIONS & NOTAS

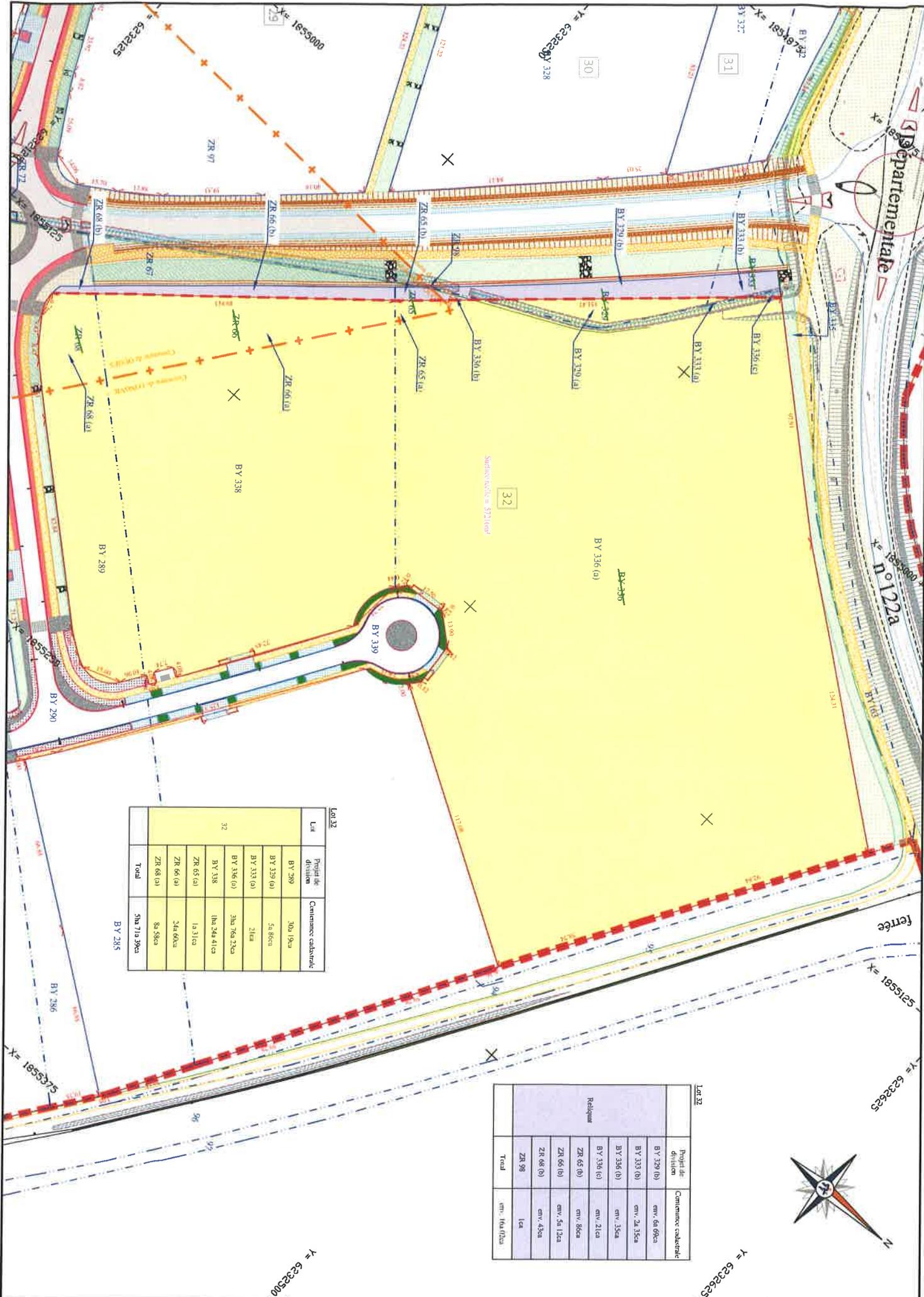
Système de coordonnées planimétriques : RGF93-CO47.

Système de coordonnées altimétrique : NAF-IGN69 (altitudes normales).

Fond de plan "SAVOYE" - Plan "V20w" fourni par M. Grégory LAGRANGE établi en date du 17 février 2020 par mail le 19/06/2020.

Les surfaces sont données à titre indicatif, elles ne seront déterminées de façon exacte et définitive qu'après établissement du document d'arpentage.

SIÈGE SOCIAL - 10, rue Marcoeur - 75011 Paris - Tél. : 01 42 06 03 85 - Fax : 01 42 06 88 30 - www.tige.fr
S.C.O.P S.A. - TECHNIQUES TOPO - RCS PARIS 642 019 038 - SIRET 642 019 038 - APE 7112 A - N° TVA Intracommunautaire FR 03 64 201 19 038
TT EXPERT - TT PLANS - TT BTP - TT PROJET - TT 3D & BIM



Lot 32

Project de division	Commenceu cadastrale
BY 329 (b)	env. 66 69ca
BY 333 (b)	env. 24 35ca
BY 336 (b)	env. 35ca
BY 336 (c)	env. 21ca
ZR 65 (b)	env. 86ca
ZR 65 (a)	env. 54 12ca
ZR 68 (b)	env. 43ca
ZR 98	1ca
Total	env. 164 02ca

Lot 32

Lot	Project de division	Commenceu cadastrale
32	BY 389	304 19ca
	BY 329 (a)	54 86ca
	BY 333 (a)	21ca
	BY 336 (a)	304 764 23ca
	BY 338	104 244 41ca
	ZR 65 (a)	14 31ca
	ZR 66 (a)	244 60ca
	ZR 68 (a)	84 58ca
	Total	504 714 39ca

